CONFERENCE PAN - EUROPEENNE SOLIDARITE CHILI

PARIS 6. 7. JUILLET 1974

Vous trouverez, à l'intérieur de ce dossier:

- ° Un avant projet d'appel de la Conférence.
- ° Un texte d'information, transmis par la Gauche Chilienne.
- ° Un texte déposé par la C.U.T.Ch, à la 59ème session de la Conférence Internationale de l'O.I.T. en Juin 1974 ainsi que la résolution votée par cette session sur la situation au Chili.
- ° Le projet de déroulement des travaux.
- ° Une demande d'intervention.

[°] Vous trouverez également une liste des restaurants situés dans l'enceinte du Palais des Congrès.

AVANT PROJET D'APPEL DE LA CONFERENCE

Le 11 Septembre 1973, le Président constitutionnel de la République du Chili, Salvador Allende, tombait héroïquement en défendant les institutions et le gouvernement que le peuple chilien s'était librement donnés.

Comme lui, ont trouvé la mort, des milliers de travailleurs et démocrates chiliens qui avaient souhaité pour leur pays et pour leur peuple, la justice, la démocratie, la liberté.

Depuis lors, les travailleurs, les démocrates, le peuple chilien tout entier, y compris beaucoup de ceux qui s'étaient opposés au gouvernement de l'Unité Populaire, subissent la loi de l'arbitraire, de la terreur et de la misère.

Les libertés élémentaires civiques, démocratiques et syndicales sont anéanties.

Arrestations arbitraires, tortures, parodies de jugement, exécutions sommaires, sont érigées en système. Depuis bientôt un an, sont bafoués les principes et garanties de la déclaration universelle des Proits de l'Homme, sous couvert d'une monstruosité juridique : "l'état de guerre interne".

Ce crime doit cesser!

Pour que soit enfin mis un terme à cette impitoyable répression, pour sauver les vies menacées par les prisons et les camps, par la torture, par les procès préfabriqués,

Venus de toute l'Europe et réunis à PARIS, les 6 et 7 Juillet 1974, ensemble, nous exigeons solennellement de la junte chilienne :

- que cesse " l'état de guerre interne ",
- que cessent les arrestations arbitraires, les tortures, les jugements sommaires,
- que soient libérés les détenus politiques des prisons, des camps d'internement et des îles de déportation,
- que soient respectés les libertés élémentaires civiques, démocratiques et syndicales, la dignité et les droits de l'homme.

Nous appelons l'opinion publique européenne tout entière, tous les hommes et les femmes de coeur, quelles que soient leur opinion politique, leur conviction philosophique ou leur croyance religieuse, à manifester par tous les moyens, ces exigences.

Assez de deuils, de sang, de larmes au Chili!
Paix, pain et liberté pour le peuple chilien!
PARIS, le 7 Juillet 1974

SAMEDI 6 JUILLET 1974

10 Н	Accueil des délégués
14 H.30	Séance plénière
	Allocution d'ouverture prononcée par Etienne FAJON
16 H. 30	Pause
16 H.45	Séance plénière
	Commission plénière
19 H	Suspension de séance
21 H	Séance plénière
	Commission plénière
23 H	Suspension de séance

DIMANCHE 7 JUILLET

9 H. \	Séance plénière
11 H	Pause
11 H.15	séance de clôture
	Allocution de clôture prononcée par François MITTERRAND.
12 H. 30	Cocktail de presse.

[°] La séance plénière se déroulera dans la "salle de conférence"

[°] La Commission se réunira dans la salle n° 33 A B

RESTAURANTS

PALAIS DES CONGRES - 7ème niveau

"L'Etoile d'Or "

repas à la carte essentiellement prix moyen: 85/90 fr

" l'Arc en Ciel"

menu prix unique : 42 Fr service compris boisson en sus

PALAIS DES CONGRES - Rez-de-chaussée

Brasserie "Le Café de France"

repas à 24 fr.

à 32 fr

PALAIS DES CONGRES - premier sous-sol

Drugstore -

DEMANDE D'INTERVENTION

PAYS:
NOM:
Prénom :
ORGANISATION:
(prière d'écrire en capitale d'imprimerie)